



## COMMUNIQUÉ

### Le temps des cadeaux est fini avant d'avoir commencé

On le sait, la majorité du Conseil municipal de Moutier souhaite que la commune rejoigne le canton du Jura et fait croire que tout sera mieux dans un autre cadre cantonal. Pourtant, les événements récents démontrent que Moutier n'a absolument rien à gagner à ce transfert, et que le canton du Jura ne veut pas de Moutier.

1. Le maire prévôtois rêvait d'être candidat PS au Conseil national dans le canton du Jura. Cette ambition a été douchée par le sortant Pierre-Alain Fridez qui a signifié qu'il entendait se représenter. Faisant mine d'être bon prince, le concerné a renoncé à être candidat pour – comble de la suffisance – ne pas concurrencer le sortant (sic) ! Décryptage : dès que les « cadeaux » du Jura à Moutier deviennent concrets, il n'y a plus personne.
2. Moutier rêvait d'être la capitale d'un nouveau canton. Le Gouvernement jurassien a fait savoir officiellement que « Dans un souci d'équité, l'Etat jurassien devra entretenir avec la commune de Moutier des relations identiques à celles qu'il entretient aujourd'hui avec des communes présentant des caractéristiques similaires (nombre d'habitants et d'emplois, rôle de commune-centre, etc.). Les autorités appliqueront à Moutier des politiques de développement économique, de développement territorial et d'implantation de services administratifs conforme à l'importance de cette ville. » Décryptage : Moutier subira le même sort que Porrentruy, qui se plaint sans cesse de tout voir filer à Delémont (hôpital, etc.). Vu la proximité géographique, l'aspirateur delémontain sera encore plus efficace en prévôté.
3. Le Ministre Michel Thentz a reconnu le 18.06.2015 qu'il ne sera guère possible d'affirmer exactement combien de services et lesquels pourraient être installés à Moutier. « Pour les Prévôtois, il devra surtout s'agir d'une question de cœur. » Décryptage : venez dans le Jura, on ne vous donnera probablement rien, mais vous serez cordialement bienvenus !

Le transfert de Moutier en tant que commune dans le canton du Jura n'est donc qu'un miroir aux alouettes. Souhaitons que le corps électoral ne tombe pas dans le panneau. Avec le oui pour voir du 24 novembre 2013, les autonomistes pouvaient vendre du rêve avec toutes sortes de promesses sur la refondation d'un nouvel Etat. Le transfert de Moutier dans un cadre existant semble quant à lui bien plus relever du cauchemar éveillé.

**UDC Jura bernois**

30 juin 2015 [www.udcjb.ch](http://www.udcjb.ch)